

Art 1 : Désignation de l'organisateur

LA Ruée Berrichonne Berry Grand Sud est une épreuve de loisirs familiale non chronométrée organisée le Samedi 26 juillet 2025 à partir de 16h00 par la Communauté de Communes Berry Grand Sud en collaboration avec la commune de Culan . Pour toutes informations complémentaires vous pouvez nous solliciter par courriel : andres.torres@cdc-berry-grand-sud.fr ou par téléphone 06.49.34.31.38.

Art 2 : La Ruée Berrichonne Berry Grand Sud : présentation de l'événement

La Ruée berrichonne Berry grand sud est composée d'un parcours de 5 km avec des obstacles. Cette manifestation n'est pas une compétition, le parcours n'est pas chronométré. Il sera parcouru au en courant ou en marchant. Les participants peuvent venir déguisés.

Le parcours n'est pas accessible aux personnes à mobilité réduite.

Le départ est prévu sur la place Saint Ursin (place de la Mairie de Culan) à 16h00.

La manifestation se déroulera en trois parties :

*Le parcours d'obstacles avec 10 départs décalées tous les 5 minutes de 50 personnes

*Une fun party color avec dj à l'arrivée de tous les participants

*Une soirée avec dj

Il est fortement conseillé de consulter un médecin avant d'envisager de participer à la Ruée Berrichonne afin d'obtenir un certificat médical.

Important : Durant le parcours et lors de la Fun Party Color, de la poudre colorée sera lancée sur les participants. L'organisateur ne peut garantir que la poudre colorée utilisée ne tache pas les vêtements et vous conseille de porter des lunettes pour protéger vos yeux des éventuels effets de la poudre. Les sachets de poudres et les lunettes seront disponibles à la vente , au tarif de 1 euros l'unité.

Art 3 : L'inscription

L'inscription est gratuite. Les inscriptions seront à effectuer sur le site protiming.fr jusqu'au Vendredi 25 Juillet 12h00.

Il sera possible de s'inscrire sur place le jour J, en fonction des places restantes.

L'âge minimum est fixé à 5 ans.

Pour les mineurs, la fiche d'inscription devra être signée par un responsable légal de l'enfant (père, mère, tuteur).

Les enfants de moins de 14 ans devront obligatoirement être accompagnés d'un adulte. Chaque personne est responsable de la bonne tenue et du respect du règlement.

Art 4 : Les données

En participant à l'épreuve, chaque participant donne son accord de droit à l'image pour l'utilisation, sur tous types de support (images fixes, audiovisuelles, ...) incluant les documents publicitaires sur lesquels il apparaîtrait.

Art 5 : Acceptation du règlement

Tout participant reconnaît avoir pris connaissance du règlement et en accepte toutes les clauses.

Art 6 : Exclusion

En cas de non-respect du règlement ou de trouble à l'ordre public, le participant se verra exclu de la manifestation.

Art 7 : Responsabilité

Les organisateurs déclinent toute responsabilité dans l'éventualité d'un accident survenu aux participants au cours de cette manifestation, ou d'une défaillance du fait d'un problème de santé existant ou pas. Il est fortement conseillé de consulter un médecin avant d'envisager de participer à la Ruée Berrichonne afin d'obtenir un certificat médical.

Chaque personne est responsable de la bonne tenue et du respect du règlement.

Art 8 : Contentieux

En cas de litige sur le présent règlement vous pourrez saisir le tribunal administratif d'Orleans 28 Rue de la Bretonnerie 45057 Orleans.

Fait à Culan, le

Nom – Prénom
Signature

Pour les personnes mineures
Nom – Prénom et signature
du responsable légal